

BREVET POUR L'EXERCICE DE LA PROFESSION D'ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE AUTOMOBILE & DE LA SECURITE ROUTIERE OPTION POIDS-LOURDS

Programme

CONNAISSANCES :

Comprendre l'ensemble des composantes caractérisant le transport routier en France et dans les pays de la Communauté Européenne :

1. Politique économique
2. Politique sociale
3. Politique culturelle
4. Politique de sécurité



Comprendre les caractéristiques techniques des véhicules poids lourds – (transports de marchandises et transports de personnes).

Comprendre les caractéristiques mécaniques des véhicules poids lourds – (transports de marchandises et transports de personnes).



REGLEMENTATION :

Connaître la réglementation en matière de conduite des véhicules poids-lourds transport de marchandises et de personnes.

Connaître la formation des conducteurs.

Connaître la réglementation sociale du transport de marchandises et de personnes en France et dans les pays de la Communauté Européenne.



CONDUITE DES VEHICULES DU GROUPE LOURD (EC + D) :

Etre capable d'effectuer la maniabilité d'un des deux véhicules (transport de marchandises 44 tonnes ou transport en commun de personnes D) sur aire de manœuvres fermée à la circulation.

Epreuve de circulation sur voie ouverte à la circulation publique.

PEDAGOGIE SUR VEHICULE :

Avoir des notions sur la psychologie et la pédagogie liées à la conduite automobile des différents types de véhicules lourds.

Savoir adapter les principes de pédagogie applicables à tout apprentissage et notamment ceux liés à l'usage des véhicules du groupe lourd.

Savoir utiliser les outils pédagogie spécifiques à la sécurité routière et les adopter à la formation des conducteurs du groupe lourd.

Savoir préparer et utiliser des progressions d'apprentissage des différentes catégories de véhicules lourds.

EUROFORMATION